

NOM DU SITE : SALLE DES FETES DE PENOL

LOCALISATION : PENOL



DESCRIPTIF DU SITE :

Réalisation d'un toit végétalisé (300 m²) avec récupération et réutilisation de l'eau de pluie sur la salle des fêtes de la commune de Penol.

ENJEUX EN MATIERE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES :

Distinction eaux pluviales de chaussées et eaux pluviales « propres »	Toiture végétalisée qui ne récupère que les eaux pluviales « propres », pas de ruissellement.
Optimisation des surfaces non imperméabilisées	Oui : espace végétalisé qui participe à la réduction des surfaces imperméabilisées.
Mise en place d'ouvrages robustes, « autonomes », et pérennes favorisant une maîtrise des coûts de gestion.	Réutilisation de l'eau de pluie pour l'entretien de la toiture (arrosage), WC de la salle des fêtes, et pour l'entretien de la tondeuse et des poubelles, ce qui limite les coûts d'entretien du bâtiment.

ETAT D'AVANCEMENT :

2009 : début de réflexion, 2011 : année de mise en service

GOUVERNANCE :

Qui met en œuvre ?	Commune
Qui gère ?	Commune (agent communal)
Qui est propriétaire in fine ?	Commune
Quelle interaction entre les différents acteurs public/privé ?	Pas d'interaction

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

La conciliation des intérêts de chaque acteur de la gestion de l'eau :

Service Police de l'eau : prescriptions sur la qualité des rejets, la gestion des pluies fréquentes et exceptionnelles	
Gestionnaire du réseau d'assainissement : maintien de la capacité des réseaux pour les pluies fréquentes et facilité d'entretien des ouvrages de raccordement	Une partie de l'eau récoltée est utile pour l'entretien de la salle des fêtes, le surplus est reversé dans le milieu naturel. Il n'y a donc pas de surcharge du réseau ni de raccordement au réseau d'assainissement.
Promoteur/aménageur : limiter l'emprise des ouvrages afin de réduire le cout du foncier et optimiser la revente ultérieure	Non : Aménagement de petite taille qui ne participe pas à cet enjeu.
Collectivités : concevoir des ouvrages qui permettent la mutualisation des fonctions ou usages, dans un souci d'optimisation de l'espace et d'intégration paysagère et urbaine	Toiture végétalisée qui collecte les eaux de pluie pour une réutilisation (arrosage, entretien des poubelles, ...)
Entretien des ouvrages : garantir la possibilité d'un entretien aisé	Entretien annuel
Tous les acteurs ainsi que les usagers : sensibilisation à une inondation temporaire	Non

L'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion pluviale afin de contribuer ensuite à la transversalité du bénéfice pour :

Biodiversité : principe de la « nature en ville » avec la mise en place d'une trame végétale de qualité	Moyen
Inondation liée au ruissellement : superposition d'évènements de temporalité différente	
Paysage : amélioration du cadre de vie pour les habitants	
Changement climatique : réduction des effets de la minéralisation sur les îlots de chaleur urbain	Sans objet, Penol est une commune rurale qui n'est que très peu touchée par ces phénomènes.
Aspect Sanitaire : adaptation des ouvrages afin d'éviter les proliférations de moustiques, et notamment le moustique tigre.	Non

CONCLUSION

Point positif

Récupération et réutilisation de l'eau de pluie pour l'entretien du bâtiment.
Limitation de l'imperméabilisation.

Axes d'amélioration

Communication et mise en avant du fonctionnement de cette toiture et de ses atouts.